

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

HONNEUR

PATRIE

L'ENTRAIDE



BULLETIN d'INFORMATION
Cercle des Officiers - Quartier Général Frère

SECTION DU RHÔNE
27, Av. Leclerc - 69998 LYON Armées

Janvier 1997

N° 10

SOMMAIRE :

- Le mot du Président G. DENIS.
- C.R. de l'Assemblée Générale du 30 novembre 1996 - M. R.BAYET.
- Rapport moral - Monsieur A. OTT.
- Rapport financier - Monsieur J.C. HERMANN.
- Informations générales. Notre Drapeau, carnet du jour.
- L'Épopée d'un prêtre officier - M. René SANGLÉRAT.
- Un Général oublié : Le général de C.A. DELESTRAINT.



M. J.C. Hermann

Gal. A. Woisard

Prof. E. Allègre

M. Gal Denis

M. A. Ott

Le mot du Président

Lors de l'élection du Bureau de Section à l'A.G. du 30 novembre dernier, je vous ai dit, en vous remerciant de votre confiance, que ma devise était : « **RES, NON VERBA** ».

J'avais en effet constaté que nous n'étions pas avertis (ou avertis trop tardivement) des décès, des hospitalisations, des maladies, et d'une façon plus générale, des problèmes que vous pouviez rencontrer. Nous ne pouvions donc pas jouer notre rôle d'entraide morale, voire même financière.

C'est pourquoi j'envisage, avec l'aide des Présidents des 18 Comités de notre Section, de trouver parmi vous des volontaires pour s'occuper d'une vingtaine de personnes de leur quartier, car la proximité facilite les relations et favorise la circulation des informations. N'hésitez pas à contacter votre Bureau ou votre Président de Comité.

Par ailleurs je me fais un devoir de répondre à toute suggestion ou critique que vous voudrez bien m'adresser personnellement afin que notre devise « **HONNEUR, ENTRAIDE, PATRIE** » soit chaque jour davantage réalisée.

Merci à tous.

Le Magistrat Général (C.R.) Denis

• C.R. de l'Assemblée Générale du 30 novembre 1996

par Monsieur René BAYET, chargé de Relations Publiques.

En ouvrant l'assemblée Générale, le Professeur ALLEGRE, Président de la Section du Rhône de la S.E.M.L.H., remercie la nombreuse assistance venue participer aux travaux et salue tous les amis légionnaires. Il présente, tout d'abord, à l'assistance le nouveau Président National de notre association ; le Général de C.A. (C.R.) WOISARD et retrace sa brillante carrière d'officier en soulignant qu'il est Grand Officier de la Légion d'Honneur et Grand Croix de l'Ordre National du Mérite. Au moment de quitter, pour des raisons de santé, la Présidence de la Section du Rhône, le Président ALLEGRE dit sa volonté de parler à cœur ouvert et il exprime sa satisfaction de l'enrichissement qu'il a retiré de ses fonctions de Président. Il rend hommage à tous ses collaborateurs, au Bureau de la Section, qui forment une excellente équipe et qui sauront entourer son successeur avec compétence et dévouement. Son allocution est saluée par de chaleureux applaudissements de l'assemblée.

Le Secrétaire André OTT présente ensuite le rapport d'activité pour l'année écoulée. Il souligne la mise en place de l'informatique, grâce au Colonel BURSTERT, qui permet de suivre désormais dans les meilleures conditions la vie de la Section du Rhône. Il résume l'action d'entraide aux légionnaires assurée dans les meilleures conditions et se félicite de la parution du bulletin de la Section : 'L'Entraide', qui est apprécié par tous les légionnaires. Nos effectifs s'élèvent à 1076 membres après pointage minutieux : le Bureau souhaite de nouvelles adhésions grâce au dévouement de tous les légionnaires.

Le Trésorier J.C. HERMANN commente, à son tour, le rapport financier qui n'appelle pas d'observations particulières, les recettes et les dépenses étant équilibrées et la section disposant de provisions raisonnables à la Caisse d'Épargne et au Compte chèque postal.

Il revient, ensuite, au Médecin Colonel André BOUDET la charge de faire le bilan de l'action sociale de notre Section pendant l'année écoulée en précisant une évolution constatée par suite de la mise en place de nouvelles règles d'accueil des légionnaires appelés à être hospitalisés.

Après audition et approbation de l'ensemble des rapports sans observation particulière, le Président ALLEGRE demande à l'Assemblée d'élire un nouveau Président et les membres du Bureau, ce qui fut fait, à mains levées, sur sa proposition adoptée par les légionnaires présents et disposant de pouvoirs dans les formes réglementaires.

Sont ainsi désignés :

Président : Magistrat Général (C.R.) Gabriel DENIS.

Vice Présidents : René BAYET, André BOUDET et André OTT.

Secrétaire : Jacques BURSTERT.

Trésorier : Jean-Claude HERMANN.



Gal de CA Woisard

Président Allegre

Mag.Gal Denis

Il est précisé que le Président sortant, le Professeur Edouard ALLEGRE pourra continuer à participer aux travaux du Bureau en qualité de Président Honoraire.

La parole est donnée au Général WOISARD, Président National, pour conclure les travaux de l'Assemblée. Le nouveau Président rend hommage à ses prédécesseurs et dit sa volonté de poursuivre leur action avec le concours de tous les légionnaires membres de notre Société.

Un échange de discussions entre le Bureau et l'assemblée permet d'éclaircir certains points avant que l'ordre du jour n'appelle l'accueil des autorités civiles et militaires.

L'assemblée salue l'arrivée de M. Paul BERNARD, Préfet du Rhône, Préfet de la Région Rhône Alpes, du Colonel FLORIMOND représentant le Général Gouverneur Militaire de Lyon, de M. André MARECHAL, Conseiller Municipal représentant M. Raymond BARRE, Député Maire de Lyon, M. Marcel ANDRE, Conseiller Général représentant M. le Sénateur MERCIER, Président du Conseil Général, M. Gilbert CHABROUX, Sénateur-Maire de VILLEURBANNE, Mme Marie-Chantal DESBAZEILLE Maire du 7^{ème} Arrondissement, Mme Simone ANDRE, Conseiller Général.

A la demande du Président ALLEGRE, M. Robert GAUTHIER, Président de la Commission des relations avec la Jeunesse, présente les deux lauréats du Prix de la Légion d'Honneur. Leurs qualités exceptionnelles ont conduit à en retenir deux cette année, au lieu d'un seul habituellement :

- Pour l'arrondissement de **Lyon** :

Stéphanie BOUTEILLE, élève du lycée privé CHAMPAGNAT à St SYMPHORIEN sur COISE.

- Pour l'arrondissement de **Villefranche sur Saône** :

Laïd SEGHIR, élève du lycée MANSARD de THIZY.

A tous deux, le Président ALLEGRE remet un chèque de 5 000 francs et un magnifique ouvrage sur la Légion d'Honneur. Après avoir été chaleureusement applaudis, les deux jeunes lycéens remercient la Société de la Légion d'Honneur.

Comme chaque année, M. le Préfet Paul BERNARD qui a été toujours présent à nos assemblées, prend la parole et rend hommage à la Légion d'Honneur et aux membres de l'Ordre, le premier de la République. Il félicite tout particulièrement le Président ALLEGRE pour ses années de présidence et de dévouement. Il dresse un tableau de la situation de la France face à des années difficiles et à des circonstances exceptionnelles. Il lance un vibrant appel à toutes les bonnes volontés et dit sa totale confiance dans l'avenir de notre Pays. Le discours de M. le Préfet Paul BERNARD est chaleureusement applaudi par tous les légionnaires.

Le Président ALLEGRE prononce la clôture de l'Assemblée générale de 1996 et invite les participants à un vin d'Honneur servi dans les salons du Cercle.

Conformément à la tradition, un sympathique déjeuner réunissant 182 convives est servi au Cercle des Officiers et apprécié par tous les légionnaires et leurs conjoints qui félicitèrent les organisateurs placés sous l'autorité du Secrétaire André OTT.

• **Rapport d'activité 1996** prononcé par André Ott

De nouveau nous voici réunis pour faire le point sur les activités de notre Section.

Nous vous remercions, d'être venus aussi nombreux. Nos remerciements vont également à tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour raison d'éloignement, de maladie ou pour tout autre motif, mais qui ne se sont pas désintéressés de notre réunion, nous ayant adressé leur pouvoir (316).

Cette année a vu beaucoup de mouvements dans nos effectifs, mouvements dus à l'entrée de l'informatique dans la gestion de la Section. Informatique gérée avec une grande compétence par le Colonel BURSTERT.

Il va de soi que la mise en place d'un tel système a demandé un grand et gros travail. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont aidé à sa mise en place.

L'informatique nous apporte de la facilité dans le travail journalier mais ne peut remplacer celui qui peut et doit être réalisé sur le terrain par chacun de nous.

Au cours de ces 12 mois écoulés, nous avons constaté qu'il manquait de la part de certains responsables un contact de proximité, de ce fait bien des situations quelquefois alarmantes nous échappent ; c'est pourquoi nous demandons aux Présidents de Comité d'être très vigilants et de rester à l'écoute de leurs sociétaires afin de nous informer et surtout de proposer des solutions aux cas délicats qu'ils nous présenteraient afin de nous permettre de les résoudre au mieux des intérêts des personnes concernées et cela dans les moindres délais.

Tout ceci nous amène à rappeler ce que beaucoup de personnes n'ont plus en mémoire : les buts fondamentaux de notre Société en matière d'entraide.

Ceux-ci sont de trois ordres :

- L'ENTRAIDE À CARACTÈRE MORAL.

Contact humain qui se manifeste par un comportement basé sur le dévouement et la générosité.

Ce genre d'entraide peut être pratiqué par tous auprès de tous et en particulier des personnes âgées ou malades ; nous pensons qu'il s'agit là de la partie la plus noble de notre mission d'entraide.

Le responsable chargé de l'information médico-sociale à l'intérieur de la Section est le Médecin Colonel André BOUDET, 10 rue des Tourelles Lyon 5^{ème}, tél. 04 78 36 03 01. (aux heures des repas).

- L'ENTRAIDE FINANCIÈRE INDIVIDUELLE.

Tout sociétaire en cas de besoin peut bénéficier d'une aide financière. Cette aide peut être une simple allocation, une allocation décès, des prêts d'Honneur, des bourses d'études.

Comme toute sollicitation implique la constitution d'un dossier, consultez nous en exposant votre situation et le motif de votre demande, nous vous éclairerons sur la marche à suivre.

Cette année pour la Section cette aide s'est concrétisée par l'attribution de 25 000 francs accordés par le Siège.

- L'ENTRAIDE FINANCIÈRE COLLECTIVE.

Celle-ci n'est pas de notre domaine, elle implique la Société, donc le Siège à Paris, puisqu'il s'agit de complément financier ayant trait au fonctionnement et à l'équilibre des 3 résidences lui appartenant.

Quant à nous, à la Section, nous disposons d'un outil servant de trait d'union entre tous ses membres, nous voulons parler de notre bulletin d'information intitulé « L'ENTRAIDE » paraissant 2 fois par an. Prenez le temps de le lire, il comporte de nombreux renseignements pouvant vous aider en cas de besoin, il peut ainsi vous aider à contacter la personne la plus apte à répondre favorablement à votre demande.

Nous ajoutons et regrettons de nous répéter, ce bulletin est le vôtre, livrez nous des sujets, n'hésitez pas à le faire, un petit coup de pouce de votre part faciliterait sa rédaction. Nous tenons à ce que ce bulletin soit d'une bonne présentation et d'une bonne tenue avec de bons articles pour qu'il soit apprécié de tous. Nous comptons sur vous.

ACTIVITÉS DE LA SECTION.

Comme les années précédentes, de nombreux responsables de Section ont représenté la Société dans toutes les manifestations patriotiques civiles et militaires.

Notre Section est bien implantée sur la Place de Lyon, nous ne pouvons que nous en féliciter, les contacts avec les différentes autorités sont très cordiaux suivant l'action tracée par notre Président.

Nombreux sont les Présidents de Comité qui ont réuni leurs sociétaires pour un goûter, un repas, une conférence ou autres motifs. Toutes ces réunions ont toujours été un franc succès pour ceux qui les ont organisées, nous tenons à les en féliciter. Quant à ceux à qui il n'a pas encore été donné de réaliser ce genre de manifestation, nous les incitons fortement à le faire au cours de l'année 1997. Nous sommes prêts à les épauler si besoin est.

Nous ajoutons à ces diverses activités notre présence aux cérémonies funéraires avec remise de palme à la famille, geste toujours très apprécié.

Nous ne sommes pas toujours informés de la disparition d'un des nôtres, nous vous demandons dès que vous avez connaissance du décès d'un légionnaire de nous en faire part.

Cotisations :

L'informatique permet maintenant de connaître la position de chaque Sociétaire en matière de cotisation.

Nous savons qu'à ce jour 87 membres de la Section ne sont pas à jour de leur cotisation pour l'année en cours, d'autres ne le sont pas depuis 2 et 3 ans malgré les relances qui leur sont adressées par le Siège et par nous-mêmes.

Nous rappelons qu'après 3 années de non paiement le sociétaire intéressé est systématiquement rayé des effectifs de la Société, 16 d'entre vous seront dans ce cas en juin 1997 s'ils ne régularisent pas leur situation avant cette échéance.

Selon les critères fixés par le Siège tout sociétaire du département du Rhône doit avoir acquitté sa cotisation avant le 1^{er} juillet de l'année en cours. Nous comprenons que cette date n'est pas propice à un règlement de cotisation.

Pour cette raison nous vous avons toujours incité à acquitter celle-ci au cours du 1^{er} trimestre.

Le montant est de : 120 francs pour les membres actifs ainsi que pour les veuves adhérentes à la Société et dont le mari n'était pas membre de la S.E.M.L.H.
: 60 francs pour les veuves d'adhérent.

L'abonnement à la Cohorte est de 50 francs à ajouter au montant de la cotisation, celui-ci est facultatif mais fortement recommandé.

Votre chèque doit être libellé au nom de la S.E.M.L.H. et adressé directement au Siège, Hôtel National des Invalides 75007 PARIS ou de préférence au Colonel BURSTERT, 24 Montée des Carmélites 69001 Lyon..

Effectifs :

Par rapport à 1995 ceux-ci ont chuté de 39 sociétaires. Malgré une hausse dans les nouvelles adhésions de 68 au lieu de 43 mais les décès ont augmenté passant de 43 à 60.

Ces 2 postes n'expliquent pas à eux seuls cette diminution. Comme dit en préambule de notre rapport, l'informatique nous a fait découvrir après différents pointages avec le Siège des plus et des moins. A ces mouvements algébriques s'ajoutent 6 démissions, 6 partis sans laisser d'adresse et 10 rayés pour non paiement de cotisation. Comme je l'ai déjà dit, l'an prochain si aucune régularisation n'est faite par les intéressés nous perdrons encore 16 adhérents. Ceux qui se reconnaissent comme ayant 3 années de retard sont invités à se mettre à jour, d'avance nous leur disons merci.

En définitive nos effectifs sont de 1076 contre 1105 en 1995 à la même époque.

Notre Section compte 134 veuves, l'âge moyen est d'environ 75 ans et elle s'honore de 7 centenaires, le plus âgé ayant ...106 ans.

Pour l'année à venir, comptant sur l'effort de tous, nous espérons repasser le cap des 1 100 adhérents.

Changement d'adresse :

Toute modification dans votre situation doit être signalée, n'omettez pas de le faire. Ces renseignements sont d'une grande utilité pour la tenue à jour du fichier de Section comme de celui du Siège.

Modification de l'organigramme :

Après l'élection celui-ci comportera quelques changements, nous les porterons à votre connaissance en les faisant paraître dans un prochain numéro de l'Entraide.

Assemblée Générale Nationale :

Elle se tiendra à Paris Cercle Militaire place Saint-Augustin, le 25 avril 1997.

Dans la Cohorte n° 139 page 1 toutes les indications de cette Assemblée sont précisées. Figure également le pouvoir à faire parvenir au secrétaire de la Section du Rhône.

Ces mêmes renseignements seront joints au prochain numéro de l'Entraide afin de vous rappeler qu'il vous appartient d'adresser votre pouvoir dûment rempli.

Nous attirons votre attention sur 2 points importants pour la validité du pouvoir :

1) - être à jour de cotisation,

2) - n'indiquer sur votre pouvoir, pour vous représenter, que le nom d'une personne qui soit bien présente à ladite Assemblée.

Pour plus de sûreté faire figurer la mention : ' à défaut le Président de la Section du Rhône ou son représentant ', et cela sans aucune rature ou surcharge.

Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, votre pouvoir ne sera nul.

Activité pour l'année 1997 :

- Le dimanche 16 mars Messe de la Légion d'Honneur au Sanctuaire de St - Bonaventure à 10 heures.

Monseigneur BALLAND s'étant excusé de ne pouvoir officier ce dimanche sera remplacé par Monseigneur Antonin BEAL doyen du Chapitre Primatial, Prélat d'Honneur de sa Sainteté le Pape.

- Fin mai début juin un voyage sera organisé. En temps opportun nous vous tiendrons informés de la date précise et de la destination choisie.

- Samedi 29 novembre : Assemblée Générale de la Section.

Travail des responsables de la Section :

Tout au long de l'année, les membres du Bureau sous l'autorité du Président se réuniront tous les premiers lundi de chaque mois à 10 h. 30 au Cercle des Officiers.

Les membres de la Section ne doivent pas hésiter à nous rencontrer pour nous exposer certains problèmes qu'ils ne peuvent résoudre, nous sommes là pour les aider.

Pour les Présidents de Comité et leurs Adjoints une réunion se tiendra chaque trimestre aux dates et heures qui vous ont déjà été communiquées.

Ma conclusion sera pour le Président Allègre :

Vous avez pris la décision de quitter vos fonctions à la tête de la Section du Rhône pour des raisons qui vous sont propres.

Depuis 7 ans _ à vos côtés, j'ai apprécié votre amabilité, gentillesse, convivialité, toujours de même humeur quelles que soient les circonstances, toujours prêt à arrondir les angles, avec de temps à autre une pointe d'humour très britannique qui vous caractérise.

Souvenez-vous de nos débuts, nos réunions de bureau comme celles des Présidents de Comités se résumaient à quelques unités, à ce jour, elles réunissent pour le bureau de 12 à 15 personnes, pour les Comités le chiffre varie de 40 à 45 sur 50 convoquées, que de chemin parcouru.



Le président E.Allègre

Vous m'avez, Monsieur le Président, fait confiance et je pense ne pas vous avoir déçu.

Sachez que vous serez toujours le bienvenu parmi nous, nul besoin de bristol pour vous y inviter, vous êtes, au milieu de nous, chez vous.

Cela vaut également, Monsieur le Président, pour les petites visites amicales et de bon voisinage que vous aimiez me rendre à mon domicile. Quelques bavardages, à bâton rompu, permettaient de nous mieux connaître, facilitant ainsi le travail journalier demandé par la Section. Vous m'avez accordé votre amitié, je vous en remercie.

Je vous invite, et cela sans protocole aucun, à poursuivre cette promenade en franchissant la colline et les quelques 100 mètres à vol d'oiseau qui nous séparent.

Ne voulant pas abuser de votre temps, je vous dis :

**Au revoir Monsieur le Président,
Bonjour Monsieur le Professeur.**

• Élections du Bureau :

Votants présents à l'Assemblée :	140
Pouvoirs adressés :	319
TOTAL	459

Le nouveau Président a été élu à l'unanimité moins une abstention, les autres membres à l'unanimité.

Il faut tout de même souligner que seulement **459** personnes sur **1076** membres ont participé effectivement à notre Assemblée, soit par leur présence soit par leur pouvoir. Doit-on en conclure que notre Société d'Entraide compte près de 50% d'**indifférents** ? si l'on excuse les empêchés pour diverses raisons, de santé en particulier !!!

• Rapport financier du trésorier par J. C. Hermann

Rapport sur les comptes de la Section du Rhône de la S.E.M.L.H.

Période du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 1996.

Recettes		Dépenses	
Allocations reçues	51 000,00	Entraide	2 000,00
Dons de Sociétaires	14 231,69	Prix Légion d'Honneur	5 450,00
Repas A.G. et voyages	29 080,00	Repas A.G. et voyage	38 547,24
Produits financiers	1 261,01		
Publicité annuelle (recettes annonceurs)	37 546,90	Publicité annuelle (versement à l'agence)	68 562,80
Participation envoi annuaire	28 470,00		
		Frais de fonctionnement (timbres, papier, impression, téléphone (etc.))	46 317,19
Total :	161 589,60	Total :	160 877,23

EXCÉDENT DE RECETTE : 712,37 F.

NOS AVOIRS	Au 01/07/1995	Au 30/06/1996
Chèques postaux	35 838,26	35 289,62
Caisse Nationale d'Épargne	28 022,63	29 283,64
Totaux :	63 860,89	64 573,26

L'augmentation de nos avoirs, soit **712,37 francs**, correspond à l'excédent de recette.

• Remise des prix de la Légion d'Honneur



Stéphanie Bouteille

**Mademoiselle
Stéphanie Bouteille
et
Monsieur Laïd Seghir
reçoivent leur prix des
mains du Président
Allègre.**



Laïd Seghir

Mademoiselle Céline **GOUJON**, ancienne lauréate de notre prix, vient de nous écrire. Elle poursuit brillamment ses études, elle est maintenant diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et se destine aux concours sociaux, en particulier à celui de directeur d'hôpital ou directeur de Caisse de Sécurité Sociale. Nous la félicitons très vivement pour ses brillants résultats et la remercions de sa fidélité.

De même Mademoiselle Corinne **DUVERMY** nous écrit fidèlement chaque année, et nous en sommes très touchés.

Informations générales

Notre Drapeau.

Notre drapeau ayant fait son temps, le Président et les Membres du Bureau ont pris la décision de le remplacer.

Si vous désirez participer à ce remplacement nous vous demandons d'adresser **un DON** sous la forme d'un chèque bancaire ou C.C.P. libellé au nom de la S.E.M.L.H. - Section du Rhône, d'un montant de votre choix.

Le Vice-Président André OTT est chargé de collationner vos envois à son adresse personnelle.

Merci d'avance.

● Le carnet du jour

Monsieur et Madame Paul **CHERQUI** Chevalier de la Légion d'Honneur nous font part du mariage de leur fils Philippe, avec Mademoiselle Nathalie **RACCAH**, le mercredi 15 mai 1996.

Ce mariage a été célébré par Monsieur **TAITTINGER**, maire du 16^{ème} arrondissement à Paris.

De nombreux amis, légionnaires, élus et Responsables Économiques assistaient à cette cérémonie.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

● Les arrivées

Ont rejoint la Section depuis août 1996 :

Nouveaux promus ou autres : (12)

M. Charles **ANDRE**, Docteur Alain **BEAULATON**, Mme Paul **BERTAGNOLIO**, M. André **CURTET**,
M. Jean **DURAND**, Mme Pierre **GUICHARD**, M. Robert **NGUYEN**, M. Roland **PRORIOL**, Mme L. **PERROUD**,
Docteur Jean-Pierre **REBATTU PELLIOT**, M. Daniel **QUANTIN**, M. René **TRIAU**.

Venant d'une autre Section : (4)

M. Maurice **GOTHARD**, M. Jean-Pierre **GRANGER**, M. le Préfet Michel **PELISSIER**,
M. Christian **PHILPIN** de **PIEPAPE**.

A tous nous souhaitons la bienvenue, en espérant les rencontrer lors d'une prochaine réunion.

● Les décès

Depuis notre dernier bulletin nous avons malheureusement à déplorer la disparition de nombreux Sociétaires. (23)

Colonel François **AERTS** (25/07/96), Mme Gilberte **ANIORT** (30/10/96), Général Paul **BERTAGNOLIO** (01/08/96),
M. Marcel **BRASCH** (22/10/96), M. Jean **CEAUX** (14/10/96), M. Paulin **CHANTEPERDRIX** (20/11/96),
M. Victor **DELPHIN** (03/12/96), M. Francis **DELZEUX** (26/10/96), Docteur François **DOUCET** (10/09/96),
M. Marc **EPIN** (24/08/96), M. Marcel **FRACHON** (16/08/96), Général Pierre **GUICHARD** (11/08/96),
M. Louis **GUYOT** (18/08/94), M. Jean Antoine **MAGAUD** (20/07/96), Docteur Jacques **MACAREZ** (01/12/96),
Général Alfred **MAITRE** (15/10/96), Monsieur Claude **MONCEL** (30/10/96), Monsieur André **PELLET** (27/07/96),
M. Gaston **ROUX** (en 1994), Général Marius **THOMAS** (15/08/96), M. Pierre **THOMAS** (août 1996),
M. Jean **VETU** (03/09/96), Docteur Roger **VINCENT** (06/12/96).

A toutes les familles dans la peine nous présentons nos condoléances les plus sincères.

Nos adhérents écrivent :

Madame Élisabeth **QUINTENELLE** appartenant au Comité du 5^{ème} arrondissement vient de faire paraître un ouvrage dont elle est l'auteur : **' La guerre sans Arme '**

Il s'agit de l'histoire d'une infirmière surnommée Marianne, pendant la guerre 1939-1945. Elle nous raconte avec une ardeur passionnée, ses aventures dans la Résistance au Maquis de l'Oisans, et dans les neiges du Mont-Froid. Plus qu'un témoignage il s'agit d'un récit où le rêve côtoie parfois la vérité.

Cet ouvrage est actuellement en vente au prix de **110 F.**

aux Editions de Belledonne

1, rue Casimir-Perrier à **GRENOBLE.**

BIBLIOGRAPHIE

I - CAPTURE D'UN GÉNÉRAL ALLEMAND

Dans notre dernier numéro nous avons relaté brièvement sous le titre :

un Sociétaire, une figure... 'l'épopée du Père Sanglerat'.

A la suite de cet article, le héros de ce fait d'arme a bien voulu nous confier le récit qu'il en avait fait à la demande du Général MOLINIER commandant la 25^{ème} D.I.M. Ce document a été déposé au Service historique de l'armée, le Père SANGLERAT nous a autorisé à le publier.

*
* *

Le 28 mai au matin le 1^{er} bataillon du 38^{ème} R.T. arrivait à Lille, sur les bords de la Deule. Il avait fallu marcher un jour et deux nuits, sur des routes embouteillées par toutes les unités qui se repliaient dans un enchevêtrement toujours plus effarant, à mesure qu'on avançait. Le I/38 avait cependant gardé l'essentiel de sa structure organique.

Nous entendions dire que la route sur Dunkerque était coupée. Les avions ennemis, au bruit de leurs sirènes, sans cesse nous survolaient et nous mitraillaient. Une partie de Lille était occupée par des « commandos » ennemis. Le drapeau à croix gammée flottait sur l'hôtel de Ville. Nous tombions de fatigue et l'inquiétude se lisait sur tous les visages.

Vers 11 heures le 28 mai, nous avons appris que le 1^{er} bataillon du 38 R.T. devait se porter vers la sortie nord-est de Lille afin de retarder l'avance ennemie. Les difficultés de cette mission n'échappaient à personne. Pour beaucoup ce serait le dernier combat. Le repas de midi fut pris rapidement. Plusieurs ne mangèrent pas. Nombreux furent ceux qui eurent un entretien avec un camarade prêtre, pour se préparer à une mort possible.

Le commandant Brandon me demanda de conduire la progression et me confia le commandement d'un "groupement temporaire" constitué par la deuxième compagnie, une section de mitrailleuses, une section de canons de 25 et un groupe de mortiers.

Nous avons commencé le mouvement vers 13 heures. Les groupes de tête rasaient les murs, fusils mitrailleurs en avant, de chaque côté de la chaussée. Au passage, plusieurs fois, nous avons essuyé des coups de feu partant des fenêtres et des toits. Malgré nos arrêts, il fut impossible de repérer quoi que ce soit. Sur le boulevard Victor Hugo des habitants vinrent nous supplier de ne plus avancer : « Depuis ce matin, les allemands passent à un kilomètre. Vous ne pourrez rien contre eux. »

Effectivement au carrefour du boulevard Victor Hugo, de la rue de Douai et de la rue Solférino, des motocyclistes allemands passaient. Ils coupaient le boulevard, venant de la rue de Douai et allant vers la rue Solférino. Immédiatement nous les avons pris sous notre tir : une dizaine furent mis hors de combat.

Je proposais au chef de bataillon de constituer un bouchon au carrefour et lui soumettais un plan de feu. Il accepta et pendant que le reste du bataillon stationnait à l'arrière le long du boulevard, je plaçais à l'entrée des rues fusils-mitrailleurs, mitrailleuses et canons de 25 avec le minimum de servants, car l'absence d'abris rendait la protection quasi impossible. A peine avions-nous commencé à nous établir que les allemands nous prenaient à partie, sous des tirs de mitrailleuses à peu près continus. Un des motocyclistes avait pu sauter de sa machine et repartir en courant, dans la rue de Douai.

Au début de notre installation, les habitants allaient et venaient. Certains voulaient nous aider. Un polonais très empressé m'indiqua une maison au début de la rue Victor Hugo, où je pouvais établir mon P.C. (Petit détail, la propriétaire de cette maison, me dit être la mère d'un coureur du tour de France, Buisse). Je faisais donner l'ordre d'interdire toute circulation aux civils.

C'est vers 17 heures que commença l'affaire la plus extraordinaire et la plus inattendue de notre résistance. Tout d'un coup une conduite intérieure passa à toute allure venant de la rue de Cambrai et partit dans la rue Delespaul. Le débouché de la voiture fut si brusque que personne n'eut le temps de réagir. Après tout, c'était peut-être des civils ? J'étais septique car depuis le matin je n'avais vu aucun véhicule civil. Je rappelais aux tireurs qu'après sommation, il faudrait immédiatement ouvrir le feu sur tout véhicule qui ne s'arrêterait pas.

Des tirs nourris d'engins automatiques commençaient à être dirigés sur nous venant de la rue Solférino. Nous avions été tournés par l'Ouest. Avec de grandes difficultés, puisque que le carrefour était balayé par les balles, nous avons amené un canon de 25 supplémentaire pour prendre sous son tir la rue Solférino. Nous avions déjà des blessés. Un tireur volontaire pour le service du F.M. de son groupe fut tué à l'angle de la rue de Douai. Il s'appelait Jean Dartois et je me souviens que l'habitation de ses parents était toute proche de notre lieu de combat.

Et voici, chose incompréhensible, que la voiture inconnue réapparaît dans la rue Delespaul. Elle fonce de toute sa vitesse. Il n'est pas question de sommation. Feu... Criblée de toutes parts, elle vient s'échouer (ironie du sort) juste en face d'un poste d'essence. C'était une voiture de l'armée française, avec la marque tricolore. Le chauffeur avait été sur le coup. Je bondis avec quelques hommes. Sans avoir essayé d'engager le moindre combat, sans avoir sorti leurs revolvers, deux officiers descendent de voiture. Ils lèvent les bras. Je leur fais enlever leurs armes. Le premier en casquette, a la gorge transpercée. C'est un capitaine officier d'ordonnance. Le second, en casque, se présente en excellent français : " Général Kühn, général de division ". Je lui fais immédiatement baisser les bras et le salue militairement. Il me rend mon salut, et je le conduis à mon P.C. accompagné de deux soldats. Pendant ce temps, le capitaine d'ordonnance était conduit à un hôpital tout proche. Faisant effort, il tint à marcher acceptant seulement le soutien du sous-officier qui le conduisait. Il est mort en arrivant et m'a-t-on dit, il a voulu embrasser le sous-officier français.

Il était environ 17h. 30, quand le commandant Brandon averti par agent de liaison arriva au P.C. Le général remet ses papiers. Il était impossible, avant la tombée de la nuit d'envoyer notre prisonnier à la division, mais il était urgent de faire parvenir ses papiers. A ce moment s'est déroulée une scène assez inhabituelle. N'ayant pas de moyen pour prouver à nos chefs la qualité de notre prisonnier, nous lui avons demandé une de ses épaulettes, marque de son grade, en nous excusant et en l'assurant qu'elle lui serait rendue à la division. Le général enleva lui-même l'épaulette et nous la remit. Puis le général fut laissé, sous la garde des deux soldats au P.C. pendant que le chef de bataillon emportait les pièces à son P.C. Là, le capitaine Tourillon, son adjoint, qui connaissait l'allemand put constater que le général Kühn commandait la 253^{ème} division d'infanterie et qu'il portait l'ordre d'attaque qui, le 29 mai, devait réduire la résistance française, dans Lille et les faubourgs, par l'action de 7 divisions. (4^{ème}, 5^{ème}, et 7^{ème} Panzer, 7^{ème}, 217^{ème}, 253^{ème} et 267^{ème} Divisions d'Infanterie.)

Tout cela dura un peu plus d'un quart d'heure. Je retournais au carrefour, où les choses changeaient rapidement de tournure. Vers 17 h.45, des chars prenaient position près d'une statue, au carrefour de la rue Solférino et de la rue Brule-Maison. Quand deux chars avancèrent sur nous ils furent successivement mis hors de combat par nos excellents canons de 25 (secteur de résistance commandé par le sergent-chef Rouchon). Les allemands stoppés par le tir de toutes nos armes nous laissèrent un moment de répit, qui nous permit de ramener nos blessés et nos morts. Je fis diriger un tir de mortier sur le carrefour où les allemands se concentraient, mais le réglage du tir était très difficile. Des obus tombèrent sur des maisons voisines, dont l'une flamba. Dans le quartier, beaucoup d'habitants étaient restés. Je fis cesser le tir.

Bientôt apparurent de lourds camions autotractés qui avaient une plate-forme où 3 à 4 hommes pouvaient s'abriter derrière une épaisse plaque de blindage. Le tir de nos canons de 25 devint inefficace. En pleine rue, nous n'avions aucune protection. A 200 mètres les canons ennemis ouvrirent le feu. Ce fut un massacre. Toutes nos armes automatiques furent anéanties en quelques instants. Beaucoup de nos servants furent tués. Derrière les canons autotractés, des allemands avançaient, balayant la rue de leurs mitraillettes. C'était la fin de notre résistance. Il était environ 19 h 30.

J'eus le temps de courir au P.C. Je pensais aux représailles possibles, si le général allemand était tué. Du carrefour que l'ennemi venait d'occuper, le P.C. fut mitraillé. A la cave où je retrouvais le prisonnier et ses deux gardiens, le général très inquiet ne cessait de réclamer à madame Buisse un linge jaune pour le passer à travers le soupirail au bout d'un bâton. Celle-ci qui n'en trouvait pas lui proposait une étoffe blanche, mais le général disait que cela ne servirait à rien. J'ai su, une fois prisonnier, que chez les allemands le jaune signifiait " éléments amis".

La fusillade continua, venant de la rue Victor Hugo. Les autres unités du bataillon tiraient. J'ai entendu dire, en captivité, que quelques uns de mes hommes prisonniers avaient été obligés de marcher en avant des allemands. Je n'ai jamais pu vérifier l'exactitude de ce fait. Aucun des soldats ou sous-officiers que j'ai pu revoir ne s'en souvient.

Quand la fusillade cessa, nous sommes sortis dans la rue. J'avais rendu son revolver au général. Devant la porte des soldats allemands, dès qu'ils m'aperçurent avec les deux soldats français, nous firent lever les bras. Le général leur dit un mot, puis il me tendit la main en me disant : " ne craignez rien. L'Allemagne traite bien les soldats courageux ".

En arrivant au carrefour, je retrouvais mon chef de bataillon et mes camarades officiers, pendant que, loin de nous, étaient groupés les sous-officiers et les soldats. Méthodiquement toutes les armes individuelles étaient recueillies. Quelle ne fut pas ma surprise de voir le polonais si empressé à m'indiquer une maison pour le P.C. en train de ramasser les armes avec nos ennemis. Je compris pourquoi le P.C. fut immédiatement repéré et mitraillé.

A la tombée de nuit, nous avons été emmenés en auto aux halles de Lille. Notre vie de captifs commençait.

le 28 septembre 1955

René Sanglerat
capitaine de réserve,
(lieutenant en mai 1940)

Ces événements ont été évoqués ou relatés dans quelques publications, mais avec beaucoup d'inexactitudes, en particulier "Parizer Zeitung" du 30 mai 1941, " Amicales régimentaires " juillet-août 1945 pages 5 et 6, "Tragédie en Flandre " par L.Detrez, et A.Chatelle, (librairie Taillandier), pages 149 et 150, " Almanach du Combattant " 1956, pages 87 et 88, " Souvenirs de guerre " par le général Prioux (Flammarion) page 141 et pages 160-161. " Mai 1940 " de J.P. Visse (La Voix du Nord), " Match " du 31/5/ 90.

Dans la " Revue historique de l'Armée " n° 2 de l'année 1963, le lieutenant colonel Goyet a écrit un article : " Le 38 R.I. en 1939-1940", où il cite, pages 134 et 136 le récit " Combats de rues à Lille le 28 mai 1940".

Dans une lettre du 5 octobre 1955 au lieutenant Sanglerat, le général Molinié écrivait ceci :

" La division vous doit d'avoir capturé le seul général allemand, tombé entre nos mains au cours de la "campagne. Votre commandant de division vous doit d'avoir connu avec précision, au moment où il prenait le "commandement des éléments de la Première Armée encerclée, et le plan du commandement allemand et les moyens mis "en oeuvre pour l'écraser. De ce fait, ma conscience s'est trouvée armée pour définir ma voie dans l'atroce conflit qui "opposait à mon devoir de soldat mes devoirs d'élémentaire humanité. A Haubourdin, Loos, Cantelieu, tombaient, sous les "coups de l'artillerie et de l'aviation, hommes, femmes et enfants aussi bien que militaires. Grâce à vous, je savais qu'en "poursuivant la lutte sans espoir jusqu'à épuisement des munitions nous fixions loin de Dunkerque des divisions "allemandes, dont la présence sur la côte aurait, comme l'a reconnu Churchill dans ses mémoires, compromis les "embarquements".

La résistance de Lille avec la 25ème division du général MOLINIE et les troupes Nord-Africaines des généraux DAME et MESNY dura 3 jours fixant à Lille 7 divisions allemandes qui allaient sur Dunkerque. Ce retard a permis le réembarquement de l'armée anglaise. Les allemands ont reconnu le courage des soldats français en leur rendant les honneurs militaires (photo parue dans « Match »).

Citations des personnes nommées dans le compte rendu :

1/ A l'ordre de l'Armée : Ordre NO 992/C - Journal Officiel du 22 mars 1942

SANGLERAT René, lieutenant au 38ème régiment d'infanterie.

"Officier qui a montré de réelles qualités de courage et de sang-froid. Le 28 mai 1940, chargé, comme commandant de Groupement temporaire, d'occuper une position au nord-est de Lille, s'est heurté en cours de progression à un détachement motorisé ennemi. A fait front avec promptitude et arrêté net le mouvement adverse. A réalisé un dispositif de défense qui malgré les tentatives de blindés a tenu l'ennemi en échec pendant près de trois heures. A capturé un général commandant une division ennemie. S'était déjà distingué les 12 et 13 mai 1940".

2/ A l'ordre de la Brigade : Ordre N° 994/C - Journal Officiel du 22 mars 1942

ROUCHON Marcel, Sergent-chef au 38^{ème} Régiment d'Infanterie :

" Chef de section consciencieux, calme et pondéré. Le 28 mai 1940, a par son attitude ferme et son sang-froid, encouragé ses hommes à tenir dans la défense d'un carrefour important de Lille, se portant aux points les plus exposés. A été blessé au cours de l'action."

3/ Médaille Militaire : Journal Officiel du, 11 mars 1943.

DARTOIS Jean, Robert, soldat au 38^{ème} R.I.

" Tireur au fusil-mitrailleur, brave et plein d'allant. Le 28 mai 1940, chargé d'interdire à l'ennemi l'accès d'une artère importante de Lille, étant à découvert un pleine rue, a accompli sa mission sous le feu des armes automatiques adverses, montrant un sang-froid remarquable et donnant un bel exemple de courage. A été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité".

II - Un Général Oublié . Le Général Delestraint, chef de l'Armée Secrète

Le docteur François-Yves GUILLIN nous adresse le texte biographique du Général Delestraint. Comme il le précise dans son envoi il a intitulé son texte ' un Général oublié ' car : « décidément, si l'on n'y prend pas garde, ce serait bien le destin de la mémoire de ce grand français qu'était le Général Delestraint ».

Un général de division français, puis général de Corps d'Armée de la France Libre, désigné par le Général de Gaulle pour organiser et commander l'Armée Secrète, en France, sous l'occupation, ce général, abattu par les S.S. à Dachau, reste inconnu de la plupart des Français. Et pourtant, Charles Delestraint occupa de hautes fonctions aux côtés de Jean Moulin et sa vie, jusqu'à son dernier souffle, fut toute consacrée au service de la France et de sa foi, alors qu'en 1940, après une campagne de France remarquée à la tête du 2^{ème} groupement de chars de combat, il aurait pu vivre à l'abri d'une retraite bien méritée.

Charles Delestraint, issu d'une famille modeste et très patriote du Nord, accéda à St-Cyr.. C'est par le sacrifice des siens, mais surtout par son travail qu'il y parvint. Aussi par son travail il réussit l'École de Guerre avant 1914. Dès le début du conflit, le capitaine Delestraint se signala par une action d'éclat, mais il tomba dans une embuscade et resta prisonnier jusqu'à Décembre 1918. En 1923, il opta pour une nouvelle arme, le Char de Combat. Il comprit rapidement, lui homme de terrain, les possibilités d'emploi de l'arme blindée. Ses conceptions rejoignirent celles du théoricien, Charles de Gaulle. Ils mirent au point leurs réflexions ensemble, de 1937 à 1939, alors que le Général Delestraint, à Metz, commandait la 3^{ème} Brigade de Chars et avait sous ses ordres le Colonel de Gaulle, chef du 507^{ème} R.C.C. Malheureusement ils ne furent pas écoutés par le Haut Commandement français. Quant à la Wehrmacht, elle avait multiplié ses Panzers.

Cependant le Général Delestraint, dès l'armistice de 1940, ne s'était pas confiné dans une aigreur stérile, il avait tout de suite opté pour la préparation à la reprise de la lutte. Pour cela, sous couvert de réunions d'anciens combattants, avec l'aide d'officiers de son arme, il réunissait "Ceux des Chars" en des réunions, en des repas, au cours desquels il leur parlait de la libération certaine de la France, il leur faisait connaître celui que peu de Français connaissaient alors, et ce que lui savait, la valeur et la détermination du chef de la France Libre.

C'est à Bourg-en-Bresse, qu'on vint lui demander de commander l'Armée Secrète, en voie d'organisation, selon les prescriptions du délégué du Général de Gaulle, Jean Moulin/Max. A Lyon place des Terreaux, Delestraint/Vidal rencontra Max. Tous deux s'entendirent toujours fort bien. A Lyon, Vidal s'installa et constitua son Etat-Major. A Lyon, il commanda l'Armée Secrète.

Deux "Lysander" * vinrent chercher Max et Vidal au cours de la nuit du 13 au 14 Février 1943. A Londres, l'autorité de l'un, le commandement de l'autre furent confirmés et étendus à l'ensemble de la France. On parla aussi de l'afflux des réfractaires au Service du Travail Obligatoire, et de la naissance des maquis. Delestraint demanda aux Anglais, leur aide, principalement en armement. Le retour en France, avec Christian Pineau, eut lieu dans la nuit du 19 au 20 Mars. Aussi bien Max que Vidal firent préparer le transfert de leurs bureaux à Paris.

Douze jours avant Caluire **, au cours d'un séjour dans la capitale, à la suite de la négligence coupable d'un de ses subordonnés, le Général Delestraint tomba entre les mains de la police allemande. La détention à Fresnes, la présentation devant le Tribunal militaire allemand du Grand Paris annoncèrent la déportation du Général, devenu désormais un N.N.,***

Il fut envoyé d'abord en Alsace, au Struthof, et lorsque ce camp fut évacué devant l'avance alliée, le Général fut dirigé sur Dachau. Il y fut reconnu comme le chef de tous les Français du camp. Et puis, après avoir découvert à nouveau son identité et ses fonctions dans la Résistance, les S.S. l'assassinèrent lâchement. C'était le 19 Avril 1945, dix jours avant la libération du camp de Dachau par les Américains.

François-Yves Guillin

Il fut retrouvé un papier sur lequel il avait écrit, sans doute en Août 1942 :

- 1) « Me désapproprier de moi même. Vivre intensément pour Dieu.
à qui je confie ma famille, tous ceux qui me sont le plus chers, pour ma patrie, pour mes frères.
- 2) Vivre libre et joyeux, patient en dépit de la botte allemande et de l'étouffement français.
- 3) Etre exact. » (mots soulignés dans le manuscrit)

(Biographie destinée à la Section du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur.)

Nota :* Le Lysander, petit avion britannique, lent mais très maniable, pouvait atterrir dans un champ. Il transporta, de France en Angleterre ou inversement, des Résistants français et des agents secrets anglais.

** Il s'agit de l'arrestation, par trahison, à Caluire, le 21 Juin 1943, de Jean Moulin et des principaux chefs de l'Armée Secrète, qui devaient trouver un successeur au Général Delestraint.

*** N.N. = Nacht und Nebel : Nuit et Brouillard. Perdu dans la nuit et le brouillard, personne ne devait savoir ce qu'était devenu un N.N.

LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

N° 1 des placements pour anciens combattants

La Retraite Mutualiste du Combattant est, en application d'un droit accordé par la loi, réservée aux Anciens Combattants et à certains ayants droit. Elle permet, avec une épargne bénéficiant d'avantages fiscaux exceptionnels et d'un apport financier de l'Etat, d'obtenir une rente viagère non imposable, revalorisée par l'Etat et bonifiée par la CARAC. Elle offre la possibilité, au décès de l'adhérent, de reverser le capital réservé exonéré de droits de succession au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par l'adhérent. La Retraite Mutualiste du Combattant constitue, pour le monde combattant, l'un des meilleurs moyens d'épargne.

- Qu'est-ce que la Mutuelle Nationale de Retraite des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'A.G.P.M. ?**
Partenaire de l'Association Générale de Prévoyance Militaire, la M.N.R.A.C. est membre de l'Union des Mutuelles de Retraite des Anciens Combattants (UMRAC). Elle y occupe le troisième rang, tant par le nombre de ses adhérents que par le montant des cotisations recueillies. Au 31 juillet 1996, elle regroupait près de 15 000 adhérents.
- Qu'est-ce que l'U.M.R.A.C. ?**
L'Union des Mutuelles de Retraite des Anciens Combattants est un organisme régi par le Code de la Mutualité, à vocation nationale, représenté sur tout le territoire par 76 mutuelles et nombre de sections qui se tiennent en contact avec les adhérents. Depuis sa fondation en 1924, plus de 600 000 Anciens Combattants lui ont fait confiance. Au 31 décembre 1995 le patrimoine de l'UMRAC s'élevait à plus de 19 Milliards de Francs.
- Qu'est-ce que la C.A.R.A.C. ?**
La Caisse Autonome de Retraite des Anciens Combattants (qui se trouve au Siège de l'UMRAC) a pour objet la constitution de retraites par capitalisation au profit des membres de l'Union des Mutuelles (UMRAC). L'épargne des adhérents est garantie par un important patrimoine immobilier et financier.
- Qui peut souscrire une Retraite Mutualiste du Combattant ?**
Tout titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation (au titre de n'importe quel conflit ou opération extérieure) et quel que soit son âge.
- La Retraite Mutualiste est-elle cumulable avec d'autres revenus ?**
La R.M.C. est cumulable **sans restriction** avec tout autre revenu perçu ou à percevoir par l'adhérent.
- La Retraite perçue bénéficie-t-elle d'avantages fiscaux ?**
Dans la limite du plafond de rente majorée et de sa revalorisation, la Retraite Mutualiste est exonérée en totalité de l'impôt sur le revenu, CSG, CRDS...
- De quelles déductions fiscales peut-on bénéficier ?**
Les versements destinés à la constitution de la Retraite Mutualiste du Combattant, dans la limite du plafond de rente majorée, sont déductibles en totalité, y compris les frais de gestion, du Revenu Imposable, quel que soit le taux d'imposition de l'adhérent.
- Y-a-t-il d'autres avantages que les déductions fiscales ?**
La participation financière de l'Etat à la constitution de la rente de base (dans la limite du plafond fixé) se matérialise par l'attribution d'un taux de majoration compris entre 12,5 et 60 %.
L'Etat attribue une **Revalorisation annuelle** pour corriger en partie les effets de l'érosion monétaire.

La CARAC redistribue les excédents d'actifs, dégagés l'année précédente, sous forme de "**bonifications**" (capitalisation et répartition).

L'introduction du régime "par capitalisation" permet de garantir définitivement à l'ensemble des adhérents un taux minimum de bonification, privilégie l'effort d'épargne de chacun et constitue un avantage irréversible, quoiqu'il advienne.

MUTUELLE NATIONALE DE RETRAITE DES AC / VG DE L'AGPM

18, Rue REVEL - 83000 TOULON

tél. : 04 94 18 52 42

Fax: 04 94 91 16 13